

Pendant la crise

Les services de la communauté d'agglomération restent mobilisés

Conformément aux directives gouvernementales, visant à contenir la progression de l'épidémie de Covid-19, les services intercommunaux non essentiels à la gestion de la crise ont été fermés au public dès le 14 mars 2020 : les structures d'accueil de la petite enfance, les ludothèques, les accueils de loisirs du mercredi après-midi, les médiathèques, les écoles de musique, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le centre aquatique, les salles omnisports, le siège à Foix et l'antenne technique à Verniolle.

Une organisation exceptionnelle a été mise en place, dans le cadre d'un plan de continuité d'activité (PCA) permettant le maintien en fonctionnement des services prioritaires, avec une présence sur le terrain lorsque celle-ci est indispensable (accueil des personnes âgées et de la petite enfance) et un recours au télétravail (environ un quart des agents) pour toutes les fonctions qui s'y prêtent : services supports (informatique, ressources humaines, finances...) et postes de direction.

Dans le même esprit, certains services fermés au public ont poursuivi une activité à distance avec les usagers, à l'image des professeurs de l'école de musique qui assurent des cours virtuels et gardent ainsi le lien avec les élèves. Il en est de même pour les médiathèques du réseau lecture, qui proposent des adhésions en ligne, et surtout la possibilité d'accéder à l'ensemble des ressources numériques : films, presse, musique et formations. Ou encore la ludothèque qui propose régulièrement des idées de jeux, concours et autres activités ludiques à faire en situation de confinement, complétant ainsi le pool de suggestions communiquées par l'agglomération, relayées dans la presse, sur notre page Facebook ou sur notre site internet.

Les services prioritaires en fonctionnement

Les services aux personnes âgées

Concernant **la résidence autonomie** à Varilhes, le personnel habituel (9 agents) est en place et continue à travailler avec dévouement auprès des 29 résidents de jour comme de nuit.

Les résidents sont confinés au sein de l'établissement. Toutes les visites extérieures sont limitées et très encadrées à l'exception des professionnels libéraux qui interviennent auprès des résidents : infirmiers, médecins et auxiliaires de vie.

Les mesures barrières sont en place depuis le début de l'épidémie et se sont encore renforcées : gel hydroalcoolique à disposition des résidents et des agents, respect de la distance de sécurité entre les personnes dans tous les espaces collectifs, nettoyage et désinfection des locaux collectifs et du matériel effectués plusieurs fois par jour...

Dorénavant, deux services de repas à midi et deux services de repas le soir sont mis en place, en horaires décalés, afin de limiter le nombre de personnes présentes dans la salle de restauration.

En ce qui concerne la vie collective, les animations effectuées par les intervenants extérieurs sont interrompues mais les personnels de l'agglo continuent à maintenir auprès des résidents des moments conviviaux et d'animation, dans le respect des mesures barrières. Ils effectuent également une veille rapprochée sur l'état de santé de chacun des résidents et s'évertuent à maintenir un climat rassurant malgré le contexte.

Le contact avec les familles n'est pas interrompu et se fait téléphoniquement ou pour certains, via des applications sur ordinateur ou smartphone.

En ce qui concerne le **centre local d'information et de coordination (CLIC)** : les bureaux sont fermés au public et les visites à domicile suspendues. Toutes les activités collectives (ateliers mémoire, groupes de paroles, marche collective...) sont interrompues.

En revanche, les agents de l'agglo restent en activité : l'accueil téléphonique est assuré tant sur l'antenne de Varilhes que sur

l'antenne de Foix. Les coordinatrices répondent donc aux sollicitations des personnes âgées et de leur famille par téléphone et traitent les demandes du mieux possible.

En sus, elles effectuent une veille téléphonique en direction des personnes qu'elles ont identifiées comme vulnérables de par leur isolement ou leur état de santé. Il en est de même pour la psychologue du CLIC qui continue à suivre les usagers par téléphone.

Le CLIC reçoit actuellement une vingtaine d'appels par jour pour des motifs divers. Pour les personnes qui seraient repérées en difficulté, le lien avec les mairies et les institutions est maintenu et actif.

Les services d'accueil de la petite enfance

La communauté d'agglomération a fermé le 16 mars dernier ses 6 multi accueils, la crèche familiale, ainsi que les lieux d'accueil enfants-parents, les relais d'assistantes maternelles, les services de la ludothèque et les accueils de loisirs du mercredi après-midi. Seuls les enfants de parents exerçant une profession indispensable à la gestion de la crise pandémique (liste arrêtée par l'Etat, qui contient notamment les personnels soignants) peuvent bénéficier d'un accueil auprès d'une assistante maternelle de la crèche familiale ou des assistantes maternelles libérales du territoire.

Par ailleurs, en cas de besoin, les 6 multi-accueils pourront à nouveau et progressivement accueillir des enfants « prioritaires ». Conformément aux directives gouvernementales, cet accueil serait limité à 10 enfants par structure.

Il est également à noter que la communauté d'agglomération contribue à l'accueil des enfants d'âge scolaire dont les parents exercent une profession prioritaire. L'accueil est organisé sur la période scolaire par l'Education nationale et les communes à Crampagna, Dalou et Foix. L'accueil du mercredi après-midi et des vacances est assuré par la communauté d'agglomération, qui s'appuie pour cela sur les équipes mobilisées des Francas.

Pendant les vacances de printemps, une vingtaine d'enfants de personnels prioritaires ont ainsi été accueillis dans les accueils de loisirs

de Foix et de Varilhes sur des horaires élargis de 7h30 à 20h, afin de répondre à l'ensemble des besoins des familles.

Les services de la mobilité

Le réseau de transport urbain F'bus déployé sur les communes de Foix et Montgailhard via quatre lignes régulières est à ce jour maintenu.

La totalité des lignes et des grilles horaires sont conservées couvrant ainsi la desserte de l'ensemble des bassins de vie et des zones commerciales tout au long de la journée selon le guide horaire F'bus.

Certaines mesures d'information et de sécurité ont cependant été mises en place :

- mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique pour les conducteurs
- mise en place d'affiches indiquant la suppression de la vente des titres de transports dans les véhicules et l'interdiction aux usagers d'approcher le poste de conduite
- diffusion en temps réel des informations et parcours navette sur l'application Pysae

Bien que la fréquentation de la navette F' bus ait considérablement diminué dans un contexte de confinement (moins de 10% de la fréquentation habituelle), il a été décidé de maintenir ce service (grâce à l'investissement du personnel de transport) qui facilite les déplacements indispensables pour répondre aux besoins de première nécessité.

Si le service devait être prochainement dégradé, du fait notamment de ressources humaines insuffisantes, il serait privilégié, dans la mesure du possible, un maintien des quatre lignes en réduisant par 2 ou 3 les fréquences de passage en s'appuyant sur les grilles horaires actuelles du samedi.

Les 15 lignes de **transport à la demande (TAD)** déployées sur le territoire de la communauté d'agglomération sont à ce jour maintenues, avec l'application de certaines mesures de restrictions permettant notamment d'assurer les distances de sécurité.

Afin d'éviter tout contact entre le conducteur et les usagers, la vente des titres à bord a été suspendue.

Les services de développement économique

Dans cette période particulièrement difficile pour nos entreprises, le pôle développement économique de l'agglomération assure un accompagnement étroit des entreprises du territoire, notamment en assurant un relais vers les partenaires économiques qui restent mobilisés durant la crise (chambres consulaires, Région Occitanie, Agence Ariège Attractivité...) et les services des collectivités (techniques, déchets, communication...).

Afin de venir en appui aux commerces alimentaires ouverts, répondant au mieux aux besoins des consommateurs, le service assure la collecte, la mise à jour hebdomadaire et la publication de la liste des commerces alimentaires ouverts sur le territoire, avec les aménagements d'horaires d'ouverture et les dispositifs particuliers mis en place (livraison à domicile, drive, caisses prioritaires...).

Il travaille également à la mise en place de mesures de soutien aux entreprises et filières du territoire dans le cadre du plan de relance approuvé par la communauté d'agglomération (voir par ailleurs).

Dans le domaine du tourisme, il est à noter que l'accueil physique à l'Office de tourisme a été suspendu depuis le 17 mars. Une organisation a été mise en place afin d'assurer une continuité de services notamment envers les professionnels du territoire. L'ensemble des professionnels du tourisme sont contactés téléphoniquement pour échanger sur leur situation, les solutions et la gestion du pendant et de l'après crise (relation client, protocole sanitaire, évolution produit...).

L'office assure une veille réglementaire quotidienne afin d'anticiper autant que faire se peut les possibilités offertes au secteur et préparer en conséquence les actions de relance à venir.

A noter enfin que l'Office a lancé et coordonné une démarche de recherche de solutions d'hébergement gratuit pour les étudiants infirmiers de l'IFSI du Centre hospitalier mobilisés et positionnés en

renfort des personnels soignants. A ce jour 44 propositions émanant de professionnels du tourisme ou de propriétaires particuliers ont été centralisées pour une offre dépassant les 70 lits, qui permet de répondre à ce jour aux besoins d'une vingtaine d'étudiants